

# Annexe 4

## 12 ans après Tchernobyl les petits arrangements en coulisse entre le Lobby atomique et l'État continuaient !...

### L'art de la communication dans la planète nucléaire

Hervé Kempf,

IMAGINE-T-ON le service de communication du ministère du travail se concerter régulièrement avec celui du patronat ? Ou celui de la direction générale de la santé avec les services de presse des grandes firmes pharmaceutiques ? Ce mélange des genres est a priori impensable... **sauf sur la planète nucléaire, où le principe de séparation entre contrôleurs et contrôlés n'est pas encore entré dans la culture du service public.**

C'est ainsi que, chaque vendredi, à 9 heures, dans la salle 513 du sixième étage du ministère de l'industrie, rue de Grenelle à Paris, une dizaine de "chargés de communication" se retrouvent. Ils représentent les différents organismes intervenant dans le nucléaire, aussi bien ceux chargés du respect des réglementations que ceux qui peuvent être amenés à les enfreindre : d'un côté, la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) ; de l'autre, l'Electricité de France (EDF), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) et l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (Andra). Sous l'égide d'un haut fonctionnaire du ministère, cette "réunion des communicants du nucléaire" fait chaque semaine le point sur les différentes actions de communication de chacun.

C'est aussi l'occasion de s'informer des enquêtes menées par les journalistes... Un compte-rendu de la réunion du 5 janvier 1996 note qu'une agence de production audiovisuelle a contacté l'IPSN afin de préparer un film pour France 2 sur les centrales est-européennes :

"Cette agence est très proche de Greenpeace. (...) L'IPSN semblait inquiet des suites."

On y apprend aussi que RFI a interrogé l'IPSN sur le démantèlement des centrales ukrainiennes, tandis que Science et Vie prépare "un article ou dossier sur les centrales".

Le 26 juin 1998, les mêmes "communicants" s'informent qu'un journaliste du Monde a demandé des rendez-vous à EDF et à l'IPSN sur les incidents de la centrale de Belleville-sur-Loire.

Le même jour, l'Andra reproche à l'IPSN d'avoir organisé un voyage de presse dans le laboratoire de Tournemire, une occasion pour les journalistes de découvrir les possibilités de fissure dans l'argile, roche dans laquelle on pourrait enfouir les déchets. Le 3 juillet 1998, EDF signale que l'agence Wise interroge la centrale de Gravelines sur les transports contaminés, tandis que le CEA dit que l'émission "E= M 6" prépare un reportage sur le surgénérateur Phénix.

**Interrogé sur cette procédure qui existe depuis une dizaine d'années, André-Claude Lacoste, directeur de la DSIN, reconnaît qu'il n'est "pas très à l'aise sur cette question".**

"Il y a un risque de dérapage si l'on se dit : "méfiez-vous d'Untel"", ajoute-t-il.

N'est-il pas anormal que contrôleurs et contrôlés se concertent ainsi ?

"On ne peut pas faire comme si les exploitants n'étaient pas des filières de l'Etat", répond-il.

Au ministère de l'industrie, le chef du service des affaires nucléaires, Philippe Khan, **"ne voit pas ce qu'il y a de choquant, c'est une manière d'organiser la transparence entre les organismes".**

Espérons que le projet de loi sur la transparence nucléaire, dont le gouvernement termine mercredi l'élaboration, adoptera une conception moins incestueuse.

Source : Le Monde, Mercredi 9 décembre 1998